



- Zonage PLU**
- Limite communale
 - Zone urbaine du centre-bourg
 - Zone urbaine de densité moindre
 - Espace boisé classé à conserver ou à créer
 - Emplacements réservés
 - Zones de risques du PPRN approuvé le 23 septembre 1989
 - Zone à urbaniser à court terme
 - Zone à urbaniser à long terme
 - Zone agricole comprenant deux secteurs :
- Secteur Ac couvrant les périmètres immédiats de captage d'eau potable
 - Zone naturelle comprenant quatre secteurs :
- Secteur Nth à vocation touristique (sous conditions)
- Secteur Ntr à vocation touristique (sous conditions)
- Secteur Nn couvrant les milieux naturels protégés
 - Eléments de paysage identifiés (au titre de l'art. L. 123-1-5 du Code de l'Urbanisme)
 - Batiments agricoles pouvant changer de destination (au titre de l'art. L. 123-3-1 du Code de l'Urbanisme)
 - Construction nouvelle
- Zonage Natura 2000**
- Le Gave d'Aspe et le Lourdos (SIC FR 7200792)
 - Les Montagnes du Barétous (SIC FR 7200749)
 - Le Massif du Layens (SIC FR 7200747)
 - Eth Thuron des Aureys (ZPS FR 7212007) et Haute Soule - Massif de la Pierre St Martin (ZPS FR 7212008)



Département des Pyrénées Atlantiques (64) – Commune d'OSSE-EN-ASPE – PLAN LOCAL D'URBANISME

EQUIPE : SITE&ARCHITECTURE

PROCEDURE ANTERIEURE : Carte communale

PROCEDURE D'ELABORATION DU PLU

Projet approuvé le : 18 avril 2011

Prescrite le : 13 septembre 2011

Projet arrêté le : 24 Juin 2014

Projet approuvé le : 11 Sept 2015

PLAN INFORMATIF : SUPERPOSITION ZONAGE + NATURA 2000

2014

1.2.2